

# Tableau des agents promouvables catégorie C

## Avancement de grade catégorie C 2026

### Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Date prévue pour l'avancement
Mme DOZANCE STEPHANIE 08244 MAIRIE DE NOTRE DAME DE BOISSET	Adjoint technique pal 2 cl Temps non complet (>=mi-temps <seuil CNRACL) à 17.50 h Depuis le 01-05-2021 (anc. 4 A 8 M)	Echelle C2 Titulaire (IRCANTEC) 8ème échelon Depuis le 07-04-2024	Oui / <del>Non</del>	01-05-2026

Le 27 janvier 2026

Le Maire-adjoint

Responsable du personnel communal

Jean-Claude DUCROT



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables 100%

2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.

3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)

4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

**en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité**